

## LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

### L'HOMME POLITIQUE

Pendant quelques semaines son souvenir vient de nous occuper. Il y a eu cinquante ans le 23 septembre que Louis-Joseph Papineau décédait à son manoir de Montebello. L'heure où il disparut fut mauvaise pour sa gloire. Au peu de bruit qui se fit autour de sa tombe, à peine eut-on soupçonné le rôle dominateur tenu par l'homme sur près de quarante ans de notre vie publique.

Le chef avait survécu à tous ses lieutenants. "Il semblait que la mort le respectait. Le dernier et le plus grand de sa génération, il refusait de plier sous le poids des années", écrivait dans l'*Opinion publique*, le 5 octobre 1871, M. L.-O. David. Papineau eut ce malheur suprême de survivre à son rôle, au besoin qu'on eut de lui. Trop adapté par son tempérament moral à une heure particulière de l'histoire, trop entièrement la personnification d'une époque, il était de ceux dont l'utilité ne se renouvelle pas. Au moment de sa mort, quatre ans après l'avènement de la Confédération, un souffle de pacifisme passait sur le pays. Les hérauts de la nouvelle hégire avaient crié si haut la fin des luttes de races que l'on s'efforçait d'y croire. Et Papineau, le lutteur irréductible, passait depuis longtemps pour un anachronisme.

Déjà l'on jugeait sévèrement son passé politique, celui-là même où il avait tenu le premier rang. Après trente ans de vie parlementaire où les gains positifs s'étaient dérobés, le chef du parti national prit figure d'un combattant stérile. Volontiers, à celui qui n'avait pu construire, on imputa une politique délibérément négative; et le malheur voulut que le tragique dénouement de 1837 parût justifier cette sévé-

rité. L'attitude de l'ancien chef, à son retour d'exil, servit encore plus mal son mérite. Tant de choses avaient évolué, changé en son absence. Il refusa de se faire le collaborateur de ses anciens disciples; il s'entêta dans son rôle de critique. En face des vainqueurs de la lutte constitutionnelle, Louis-Joseph Papineau apparut donc comme un boudeur de la victoire. Républicain doctrinaire, rentré en France avec des illusions démocratiques encore accrues, il se mit à entretenir pour la république voisine, un culte qui allait jusqu'à la démolition de nos frontières. Il commit une faute plus lourde. Son attitude peu patriotique s'aggrava de propos indiscrets sur la question religieuse. Bientôt on fit remonter jusqu'à lui la responsabilité des folles équipées d'une jeunesse tapageusement radicale. Hélas ! c'était déjà le moment où commençait à s'abattre sur notre province le malheur de luttes politico-religieuses longues et âpres. Et le manoir de Montebello ne fut pas loin d'apparaître à beaucoup comme le cénacle pervers d'où le redoutable mage du radicalisme soufflait la révolte à la jeune génération.

Tel il apparut descendant dans la tombe, au milieu du scandale de ses funérailles purement civiles. Tel il est resté pour nombre d'esprits qui jamais n'ont regardé de plus près en son histoire. Cette histoire, nous voudrions l'esquisser à larges traits. La justice ne vient pas trop tôt après cinquante ans. C'est avec elle que nous examinerons, en ses diverses périodes, l'existence du grand tribun, cherchant si son procès n'est pas à reviser.

\* \* \*

Eclairons bien tout d'abord la scène politique au moment où, tout jeune homme, il y apparaît. Une vue étroite de notre histoire ramène parfois à une question de places et

de picotin, ces vieilles luttes de nos parlementaires. A lire quelques historiens trop aveuglés par la poussière de l'arène, il semblerait que ces problèmes du vote des subsides et du choix des fonctionnaires, disputés si âprement entre les partis d'alors, n'eurent d'autre importance que celle-là seule qui tenait aux mots. Ils ne voient pas, ou ne veulent pas voir les éléments tragiques qui évoluent autour de ces simples réalités et d'où elles prennent, sur l'écran de la scène, un reflet si agrandi. Au fond quel est l'enjeu de cette longue lutte politique amorcée en 1792, dès l'ouverture de notre premier parlement, continuée sans relâche par delà même l'épisode de la révolte, jusqu'au premier ministère Lafontaine-Baldwin de 1842, reprise presque aussitôt sous l'autocratie de Melcalfe pour ne se terminer enfin qu'avec le retour aux affaires de Baldwin et de Lafontaine, après les apaisements de lord Elgin ? Quand on y regarde près, qu'on veut aller au fond des choses, quelle autre ambition nourrit le parti oligarchique anglo-canadien, si ce n'est celle de confisquer à son profit la constitution de 1791 ? Venus de l'Angleterre à la fin du dix-huitième siècle, d'un pays fonctionnarisé pour le bénéfice exclusif d'une caste aristocratique, les émissaires de Downing Street emportent avec eux aux colonies les méthodes administratives de là-bas. Souvent même, simples substituts des hauts profiteurs de la métropole, ils n'accourent dans les dépendances de l'empire que pour accroître les prébendes de leurs maîtres. De là procède leur âpreté à faire main basse sur toutes les fonctions publiques, tous les postes administratifs, à s'emparer de toutes les avenues du pouvoir et des profits. De là provient, en grande partie, leur opposition systématique au développement des libertés constitutionnelles. Dans l'esprit des hommes sinon toujours dans les faits, ce système prévaut que les coloniaux doivent être administrés, mais ne

doivent pas administrer. L'oligarchie sait fort bien que l'émancipation des assemblées représentatives équivaudrait pour elle à une dépossession, sinon même à une déféstration. Et c'est partout, dans l'empire, une tendance universelle à prolonger le régime de la colonie de la couronne, sous le couvert d'un parlementarisme truqué.

Pour nos ancêtres du Canada français la situation s'assombrissait de nuages encore plus lourds. Chez eux, dans le Québec, la question n'était pas seulement d'arrêter définitivement auquel des deux partis appartiendraient l'administration et le gouvernement de la province. L'usage que le vainqueur faisait de la puissance politique contre les droits des Canadiens, contre l'âme même de leur race, élevait au-dessus de tout la gravité du débat. L'enjeu de la lutte n'était plus en ce pays la seule liberté politique. L'enjeu, c'était le droit, c'était la vie même d'une nationalité. La conquête signifierait-elle pour nos pères l'unique allégeance à un prince nouveau ou leur sujétion à une culture et à un peuple étrangers ? Serait-ce la formule du droit de conquête moderne ou l'esprit barbare du droit antique qui prévaudrait dans leurs destinées ? Qui oserait soutenir, en effet, que notre démission au gouvernement de notre propre province n'eut pas entraîné fatalement toute une série d'abandons irréparables ? Comment se dissimuler que l'acceptation résignée de l'ilotisme politique, avec ce qu'il impliquait de maladies démoralisantes, n'eut pas fini, en moins d'un quart de siècle, par ruiner notre avenir ? Une nationalité n'a de vrai principe de vie intérieure que la forte conscience de sa personnalité. Celles qui abdiquent la direction de leur être moral aux mains d'une puissance étrangère, n'ont plus de durée que le temps de leur agonie. Chassons toute illusion. Aucune force de résistance n'a de quoi suffire en pareille conjoncture. Certes, les glaciers

formidables qui évoluent dans les eaux proches de notre pays, ont l'air indestructibles. Sur la route des paquebots ils sont les rois de l'océan. Mais parce qu'en eux ne réside pas la direction de leur vie, qu'ils ne sont les maîtres ni de l'atmosphère qui les enveloppe, ni de la route qu'ils suivent, que restera-t-il bientôt des gigantesques banquises ? Un peu d'écume à la surface de la mer.

A l'heure où Louis-Joseph Papineau entre dans la vie publique, le péril apparaît-il clairement aux yeux de tous ses compatriotes ? D'inquiétants symptômes ne révèlent-ils pas le mal déjà accompli par le funeste régime ? Pour les Canadiens du début du dix-neuvième siècle, la volonté de durer comme groupe ethnique autonome, maître de sa vie, subsiste-t-elle avec la belle vigueur, l'ardente espérance qu'avait connues l'époque de l'Acte de Québec ? Plus ou moins consciemment, à la suite des reculs déjà consentis, ne se plie-t-on pas volontiers au rôle de peuple ancillaire, résigné à une absorption toujours indésirée, presque abhorrée, mais dont l'image va s'adouçissant ? La première génération de nos parlementaires vient de s'éteindre. Ces hommes ont appartenu à l'ancien régime. S'ils ont prolongé, jusque dans l'ère constitutionnelle, une obstination française, ils ont aussi légué à leurs successeurs, avec leur loyalisme un peu absolu, leur état d'âme de monarchistes français. Un bon nombre d'entre eux appartenaient, du reste, à cette ancienne noblesse de la Nouvelle-France qui achevait de se déshonorer dans l'abdication du sang. Les symptômes de l'état d'âme nouveau, nous les apercevons dans le scandale que provoquent, même parmi les nôtres, les hardiesses pourtant fort tempérées du *Canadien*. On peut aussi les découvrir en certain discours de Mgr Plessis où s'opposent l'un à l'autre, avec la plus grande défaveur pour le premier, le régime français et le régime de la con-

quête. Y avait-il donc si longtemps que la Chambre avait voté, les yeux presque fermés, l'établissement de l'*Institution royale* ? Et le chef de l'Eglise n'avouera-t-il pas un jour, à ce sujet, le sommeil du clergé ? Enfin Papineau qui est ici un bon témoin, nous a confessé que, pour la jeunesse de son temps, l'axiome *si veut le roi, si veut la loi* restait toujours la directive souveraine.

Une nécessité pressante appelait donc une force de réaction. En pays parlementaire, cette force pouvait venir si un homme se levait soudainement, assez fort, assez doué par la nature pour être suivi des foules, assez près de l'idéal de sa race pour en être la conscience. Si, dans la longue suite de l'histoire, il faut admettre le déterminisme des causes permanentes, telle la race dont les vertus intimes tendent à développer leur ligne droite, néanmoins d'autres causes inattendues interviennent parfois pour imprimer à l'évolution de brusques courbes. Parmi ces facteurs accidentels, il convient de placer, au tout premier rang, l'apparition, le rôle du grand homme. En art comme en histoire, observe un écrivain contemporain, "l'intervention arbitraire de la personnalité humaine prime tout." Combien de fois l'intervention d'un seul homme n'a-t-elle pas changé le devenir historique d'une nation et même du monde ? Or ce chef, ce grand homme nous pouvons dire sans trop exagérer qu'il apparût dans notre histoire vers 1815. Le peuple qui ne fabrique qu'à bon escient ses mots et ses proverbes, a marqué chez nous, dans une formule, la forte secousse qu'il reçut de cette apparition. Elevant son idole au plus haut point de la force de l'esprit, il prononce encore de tous ceux qui n'atteignent pas cet idéal absolu : "Ce n'est pas la tête à Papineau."

Pour bien mesurer la souveraineté morale dont il investit son chef, évoquons ici cette sorte d'épopée

oratoire qui se prolongea pendant tout près de trente ans. Longtemps elle est restée, pour nos ancêtres épris comme tous les latins de belles paroles et de tournois héroïques, la période fascinatrice du passé. Qui de nous n'a entendu, dans sa jeunesse, l'un ou l'autre de ses grands-pères ressusciter, en la surfaisant, la silhouette du tribun ? Dans la parole de ces vieux résonnait déjà un accent de légende. Ils se souvenaient de l'avoir vu, un jour de grande réunion populaire, où, pour entendre l'orateur, l'on était venu de vingt lieues à la ronde. Quand il s'était levé, au-dessus de la foule, l'homme leur avait paru plus grand que nature et sa voix et son discours avaient encore ajouté à la fascination. La voix avait la résonnance et l'ampleur qui convient aux tribunes populaires. Elle se jouait de préférence dans les tons du sarcasme et de l'indignation. Le tribun parlait de droits constitutionnels violés, de l'accaparement, par une seule race, de la liberté, des honneurs, du domaine national, propriété de tous. Les auditeurs n'entendaient pas toujours le vrai sens de ces abstractions politiques; un secret instinct les avertissait toutefois que là-bas, dans la capitale, dans ce parlement où leurs députés se battaient pour leurs droits, se jouait la grande partie de leur race. Trop souvent humiliés eux-mêmes dans les conditions de leur propre existence, la parole véhémence du tribun leur jetait à la figure comme le souffle d'une revanche. Et la foule applaudissait, trépignait, faisait un triomphe au libérateur.

Prenons garde de nous tromper à ce spectacle. Louis-Joseph Papineau ne dut pas uniquement sa puissance à l'ensemble de ses dons physiques non plus qu'aux qualités de son caractère. Pour enchaîner ainsi les foules, il lui fallait beaucoup plus que sa haute stature, sa voix claironnante, son masque d'orateur romain surmonté du panache romantique, beaucoup plus que la forte impression de sé-

curité de sa parole, écho d'une conscience incorruptible. Quand un homme tient ainsi, dans ses mains, l'âme d'un peuple, que la presque unanimité se fait autour de son nom et de ses doctrines, non plus seulement pendant une heure de griserie oratoire, mais pendant près d'un quart de siècle, ne parlons plus de popularité factice, d'entraînement démagogique. L'homme n'atteint à cette longue magistrature morale qu'en personnifiant les aspirations profondes et universelles d'un peuple.

En vérité tel fut bien le rôle du chef qu'acclamèrent et suivirent nos grands-pères. La force de Louis-Joseph Papineau, affirmons-le dans une formule précise : ce fut d'être la conscience de sa nationalité, la voix de l'irréductibilisme français. Puisque en 1791 la politique de Pitt avait manifesté une claire volonté de perpétuer au Canada une province française, Papineau résolut d'empêcher que cette pensée politique ne fut pervertie, escamotée. Puisque la première constitution canadienne octroyait un embryon de liberté parlementaire, il crut, avec sa logique française, que ce germe devait se développer jusqu'à son plein épanouissement et il empêcha une minorité d'exploiteurs de confisquer la jeune liberté canadienne. Oh ! sans doute, l'on eut pu souhaiter un sauveur d'une touche moins dure, d'un jeu plus habile. Nous ne voulons pas dire, non plus, qu'à cette époque l'action parlementaire suffit à tout. D'autres facteurs collaborèrent à l'oeuvre de Papineau et en furent les soutiens. La survivance nous apparaît avant tout comme une entreprise collective. Mais peut-être Papineau fut-il celui qui coordonna les efforts après avoir restauré la confiance. A coup sûr fut-il, à partir de 1815, l'entraîneur suprême des volontés.

Que parle-t-on après cela de rôle stérile, de politique négative ? Où sont donc les constructeurs qui laissent après

eux d'aussi vastes monuments ? D'ailleurs a-t-il tenu à Louis-Joseph Papineau que sa politique ne fût autre ? L'Assemblée législative de Québec avait-elle le choix de construire quand les meilleures de ses énergies s'employaient à empêcher le régime de l'irresponsabilité de détruire l'édifice constitutionnel ? Après quarante ans de luttes incessantes, la liberté politique n'avait guère avancé d'un pas depuis 1791. Louis-Joseph Papineau pouvait écrire à son père, à la date du 1er janvier 1833: "Il faut pour toucher au but où vous visiez, il y a quarante ans, renouveler vos plaintes et vos demandes, les répéter. C'est la même chose sous une forme nouvelle que nous demandons." Avant de juger si sommairement l'oeuvre parlementaire de cette époque, ne pourrait-on, à tout le moins, cataloguer les projets de politique constructive qui, chaque année, allaient se heurter à la mauvaise volonté du Conseil législatif, quand ce n'était pas au veto royal ? Il faudrait mesurer aussi, dans tout le champ de son étendue, le retentissement des luttes de Papineau, chercher jusqu'à quel point il a créé, puis prolongé l'état d'esprit qui devait susciter les vainqueurs définitifs. Il faudrait même regarder plus haut et plus loin. Les historiens signalent volontiers l'influence des évolutions de la politique métropolitaine sur le développement des libertés coloniales ; peut-être serait-il non moins expédient de mesurer la répercussion des agitations coloniales sur ces mêmes évolutions de la métropole. Quand ce compte rigoureux sera fait, mais alors seulement, on pourra retrancher, si l'on veut, de la vie de Louis-Joseph Papineau, les trente dernières années ; il lui en restera encore assez pour demeurer grand homme.

Certes, les dernières périodes de la vie du tribun nous présentent des perspectives beaucoup moins consolantes. Que d'obscurités toutefois pèsent encore sur les deux époques de la rébellion et de l'union des deux Canadas ! Pour notre part nous croyons que l'histoire prochaine, plus calme, mieux informée sur les événements de 37-38, aura pour les hommes de cette génération, des indulgences insoupçonnées. Quand elle fera le partage des responsabilités, nous voulons bien que Louis-Joseph Papineau échappe difficilement à quelque blâme. Trop longtemps le chef des patriotes mania, devant les foules, des explosifs dont il ne pouvait ignorer le danger. Disons-le : la prudence, la prévoyance ne furent pas ses qualités dominantes. Moins qu'un directeur des masses, il fut un excitateur d'action frémissante. Mais avant de juger définitivement, l'histoire impartiale devra interroger les deux parties. Elle devra démêler l'inextricable complexité où Papineau et les siens jouèrent leur existence politique. Elle devra reconstituer, autour d'eux, l'abominable série d'humiliations et de vexations de toute sorte, la provocation érigée en système, l'agitation populaire maintenue à l'état chronique, pendant plus de vingt ans, par des dissolutions incessantes du parlement. Elle devra noter et mesurer, ce qui est peut-être plus difficile, l'action subtile et lente d'une atmosphère spéciale, de petits frottements sociaux, de spectacles menus mais prolongés où s'exaspéraient des sensibilités fines et fières. Ce court extrait d'une lettre de Papineau que nous cueillons au hasard exprimera peut-être mieux ce que nous voulons dire. Il écrit à sa femme le 31 décembre 1828 : "Ces jours derniers, la Chambre s'est plusieurs fois ajournée à bonne heure, et cela fait que j'ai répondu à plusieurs invitations à dîner toutes anglaises. Eux seuls, dans Québec, ont le ton et la fortune nécessaire pour recevoir. Il n'y a pas une seule

maison canadienne qui le puisse faire. Les ressources du pays sont dévorées par les nouveaux venus et, quoique j'aie le plaisir de rencontrer parmi eux des hommes instruits, estimables, qui me voient aussi avec plaisir, la pensée que mes compatriotes sont injustement exclus de participer aux mêmes avantages m'attriste au milieu de leur réunion et me rendrait le séjour de Québec désagréable."

Quand l'histoire aura discerné tous ces éléments divers et qu'elle voudra prononcer, pourra-t-elle établir, de la part du chef parlementaire, une volonté préméditée, une résolution froide et calculée de sortir des voies légales pour aboutir à une prise d'armes ? Nous croyons qu'elle hésitera devant la masse des documents contradictoires. Si quelques paroles et quelques écrits déposent de façon inquiétante contre Papineau, sa correspondance mieux connue, plus révélatrice de sa pensée intime, ruinera contre lui les présomptions les plus accablantes. Voyons plutôt. En l'automne de 1835, les jeunes carabiniers du trop fameux Adam Thom se sont livrés, dans Montréal, à une scandaleuse échauffourée. Parmi les Canadiens plusieurs opinent pour l'indulgence des autorités, pour le silence absolu sur l'acte des jeunes écervelés. Telle n'est pas l'opinion de Papineau. Il lui paraît que l'impunité, après de tels outrages à la paix publique, ne peut que conduire à d'autres excès, et déjà il voit s'enflammer, par la faiblesse des gouvernants, le brandon révolutionnaire. Lisons bien ce qu'il écrit à madame Papineau, le 23 décembre de cette année-là : "M. Brown nous écrivait en même temps que le Dr Beaubien que ce n'était qu'une étourderie de jeunes gens qui ne pouvait tirer à conséquence et à qui nous donnerions de l'importance en leur donnant quelque attention... M. Brown peut-il douter que la répétition de pareilles scènes ne puisse plonger le pays dans une guerre civile ? Tout ce que les réformateurs désirent,

les changements les plus étendus dans la constitution, pourrait s'obtenir sans violences, si le parti anglais pouvait être une fois convaincu qu'il est et ne doit être que sur un pied d'égalité et non de préférence avec nous... Mais la politique d'O'Sullivan prévaudra, celle de temporiser. Il n'y aura pas de carabiniers en jeu, mais, à la première occasion, il y aura des manches de hache, des rixes et des meurtres, puis viendra enfin la grande débâcle qu'il eut été si facile de prévenir..." Quelle décisive clairvoyance en ces lignes écrites deux ans tout juste avant qu'éclatât la catastrophe. Cette même lettre nous apporte toutefois une révélation encore plus explicite sur les véritables sentiments de Papineau à cette époque. Elle nous le montre en désaccord avec ses amis sur l'opportunité de dénouer la situation politique par un coup de force : "Plusieurs, écrit-il à propos du même incident, pensent que les seules voies constitutionnelles ne peuvent pas nous procurer les réformes nécessaires et ils ne seraient nullement chagrins de les obtenir autrement, si on les jette malgré eux sur la défensive. J'aurais mieux aimé que le Gouverneur et la Commission aussi indignement outragés par une poignée de factieux se fussent mis à la tête du pays et eussent répondu à toutes ces vaines menaces en les bravant par des actes de justice..."

Le 14 mai 1838, dans une autre lettre au Dr Nancrede, de Philadelphie, Papineau se défend, cette fois encore, d'avoir conseillé la rébellion. Il écrit : "J'ai fait de l'opposition constitutionnelle, je n'en ai pas fait d'autres. Les magistrats ont enfoncé ma maison désertée, pour saisir mes papiers; ils ont trouvé plusieurs de mes lettres chez des concitoyens arrêtés et les ont publiées. Les uns et les autres certifient que j'ai déconseillé les voies de fait." Papineau rappelle alors qu'il avait tout au plus recommandé à ses compatriotes le *boycottage* des marchandises britanniques, et il

attribue nettement la prise d'armes à une provocation préméditée des oligarchiques. "Nous ne conspirions pas pour renverser le gouvernement par la force, ajoutait-il; nous voulions le guérir par la diète et le régime. Nous ne savions pas qu'il conspirait pour nous écraser, pour commencer la guerre civile contre le peuple... Il a choisi son temps, pour provoquer et forcer à une résistance intempestive des hommes qui n'y étaient pas préparés." Si nous ouvrons la correspondance de Lafontaine, elle ne ferait pas entendre une autre note. Celle d'O'Callaghan, celle de Lyon Mackenzie témoigneraient en plus que Papineau déconseilla, puis désapprouva le raid ridicule de Robert Nelson au printemps de 1838. Il y a, nous le savons, la brochure de Paris. Papineau y confesse plutôt son impénitence; il va jusqu'à exprimer l'espoir que la prise d'armes sera continuée et prévaudra.

Toutefois on fera bien de l'observer : *L'histoire de l'insurrection du Canada* est une brochure politique, presque un pamphlet, publié à Paris, à l'adresse du public de France, en vue d'obtenir une intervention du gouvernement de Louis-Philippe. La brochure est en plus d'une écriture romantique sonore, oeuvre d'un exilé que les pires chagrins, y compris les misères d'argent, torturaient affreusement et a dû dépasser quelque fois la mesure même de sa propre pensée.

Non, les vraies pages que l'on voudrait arracher de la vie du grand homme ne sont pas celles du temps de la rébellion, autant que celles de la période qui suivit son retour au Canada après l'amnistie de 1845. Pourquoi le rapatrié n'a-t-il alors rencontré parmi les siens que de si imprévoyants conseillers ? La correspondance nous fait voir un Papineau nullement désireux de rentrer dans la politique et bientôt dégoûté profondément par les déboires qu'il y recueillit. "Oh hommes et femmes, se plaignait-il avec douleur, le

27 janvier 1851, qui ne savez jamais ce qui vous attend au lendemain. C'est à présent qu'il est déplorable que j'aie cédé à ceux qui ont voulu me rejeter au parlement où je ne puis faire germer une seule bonne idée, où elles sont jetées à des têtes arides et à des coeurs pourris..."

On lui a reproché à l'égard du régime politique d'alors son attitude irréconciliable. Fut-elle vraiment aussi intransigeante ? En l'année 1856 Papineau ne croyait déjà plus à l'opportunité d'un rappel de l'Union. Une mesure aussi radicale lui paraissait, à cette époque, d'une opportunité périlleuse pour sa province.<sup>1</sup> Puis, à parler franc, eut-il tort si entièrement de tenir rigueur aux Canadiens du rôle qu'ils acceptèrent de jouer dans les divers gouvernements de l'Union ? Certes, nous nous défendons d'oser trancher, en ces quelques pages, un tel problème historique. Mais si l'abstention totale eût été une faute grave en 1841; si même le rappel immédiat du nouvel Acte pouvait paraître une chimère, les Canadiens français n'avaient-ils donc que ce choix redoutable de se constituer parti de gouvernement ? L'oeuvre accomplie par les ministères de coalition, par Lafontaine et Baldwin et par leurs héritiers politiques, ne laisse pas d'impressionner au premier abord. Mais pour ceux qui regardent plus loin que le succès immédiat, cette oeuvre compense-t-elle les dommages, les pertes d'ordre moral que durent en porter notre province et notre race ? Les gains acquis à la liberté pendant l'Union, n'auraient-ils pu être tout aussi bien le butin d'un parti français resté les mains libres devant le pouvoir, prêt à donner son appui à qui l'eût mérité ? En somme c'eût été la pratique de l'*O'Connell tail-system* qu'un groupe nombreux de patriotes préconisèrent pendant quelque temps avant l'inauguration du nouveau régime.

<sup>1</sup> Voir une lettre à son fils Amédée, du 19 septembre 1856.

Quels eussent été les résultats d'une telle politique ? Assurément les opinions peuvent ici diverger. Mais n'est-il pas permis de penser qu'une telle attitude eût retardé de vingt-cinq ans chez nous les ravages du parlementarisme ? Y a-t-il, en toute notre histoire, rien d'aussi navrant que la cupidité frénétique où l'on vit les Canadiens de cette époque se laisser emporter dans la chasse aux honneurs et aux places ? Le spectacle, comme l'on sait, donna bientôt des nausées à l'auteur même de la politique de 1842 et détermina, pour une bonne part, sa retraite de la vie publique. A ce propos l'on connaît, sans doute, ce mot tristement révélateur de Lafontaine, au lendemain de ses adieux à la politique canadienne. L'homme d'Etat qu'un tour d'Europe amène un jour à Florence, rencontre là-bas un jeune artiste canadien en séjour d'étude. Un soir on cause des affaires du pays. "Mais votre sortie de la politique, dit à l'ancien ministre le jeune Napoléon Bourassa, a dû susciter en notre pays un profond mouvement ?" Et le démissionnaire de répondre : "En fait de mouvement, mon jeune ami, je n'ai vu que celui des gens qui s'en venaient prendre ma place"

Moins de huit ans de régime parlementaire aggravés de notre participation au gouvernement du pays, nous avaient amenés à ce degré d'abjection morale. Qui sait si l'*O'Connell tail-system* ne nous aurait pas sauvés d'autres périls ? Plus intacts dans leurs mœurs publiques, moins entamés par les nécessités déprimantes des alliances de partis, les Canadiens français ne se fussent-ils pas trouvés en de meilleures dispositions morales pour débattre les problèmes de la Confédération, pour conclure ce pacte solennel avec un optimisme un peu moins naïf que celui des "illustres pères" ?

La Confédération, ce n'est point, non plus, le dénouement que Papineau souhaitait à l'Union des deux Canadas.

Sur ce point, il faut en convenir, l'idéologie démocratique troubla entièrement la vue du grand homme. Il en vint à prêcher une doctrine aussi antipatriotique que l'annexion aux Etats-Unis. Là s'étale un mystère de la pensée de cet homme qui aima pourtant passionnément son pays et sa race. Deux causes ont peut-être incliné son esprit à ce fourvoiement. Papineau garda jusqu'à la fin, du moins jusqu'à la guerre de Sécession, une admiration absolue aux institutions politiques de nos voisins. Que de fois l'Assemblée législative de Québec entendit l'orateur exhaler en pompeux discours son idéalisme républicain ! Il y voyait le moule fatal et suprême où viendrait se figer l'avenir de l'Amérique entière. Son séjour en Europe, les hommes qu'il y fréquenta, achevèrent de déformer sa vue. Quand il arriva à Paris, vers 1840, le patriotisme français, en pleine crise, se diluait dans l'humanitarisme le plus inconsistant. C'était le triomphe des rêveurs qui élevaient la nouvelle doctrine à la hauteur d'un messianisme. Dans son *Livre du peuple*, Lamennais honnissait le nom d'étranger; et Lamartine entonnerait bientôt *La Marseillaise de la Paix*...

*Ma patrie est partout où rayonne la France.*

Papineau ne sut point se défendre tout à fait de la creuse illusion. Rien de plus significatif à ce sujet qu'une de ses lettres, qui est du 31 octobre 1854. On y voit se heurter, dans la pensée de l'homme politique, le rêve humanitariste et le patriotisme encore mal résigné à mourir. Son fils a pris la parole à une commémoration de l'arrivée en Amérique des colons de Plymouth. Le jeune homme s'est permis de censurer, à ce qu'il semble, les constitutions des sociétés nationales canadiennes. Son père le reprend d'abord de cette critique : "C'est poser comme trop raisonnable, lui écrit-il, au milieu de tous ceux que l'on dénonce comme ne l'étant pas assez. C'est laisser dire que quand on a une

tête assez forte, pour trouver bon d'échanger sa nationalité primitive contre une nouvelle, néo-canadienne et mixte, de toute langue et de toute origine, c'est que l'on a le coeur froid sur ce que nous devons d'amour et de respect pour les sacrifices et les oeuvres des ancêtres. Si nous n'aimons pas ce qu'ils nous ont légué, nous méritons d'être bien vite oubliés après notre rapide passage sur la terre où ils ont élevé des monuments qu'ils croyaient durables, mais que nous aurons aidé à démolir." Jusqu'ici tout est bien. Mais cet hommage une fois rendu au souvenir des aïeux, voici réapparaître l'idéologie déplorable : "Il se forme, continue Papineau, une nouvelle et grande Nationalité, mais elle n'est pas celle du Massachusetts, du Connecticut, du Vermont, de la Dalaware, etc., etc.; et prêcher la petite nationalité néo-canadienne c'est repousser l'annexion qui est aussi certaine que désirable et où doit se former une Nationalité Colombienne, car c'est au génie superéminent de celui-là qu'il a été donné de préparer le berceau où devaient croître et les vertus de Washington et le génie de l'auteur de la déclaration de l'Indépendance, non des treize colonies seulement, mais de l'humanité entière. Il révélait les droits politiques communs à l'homme de toute race et de toute couleur..."

Si nous comprenons bien,<sup>1</sup> il semblerait donc que Papineau inclina pour l'annexion, non seulement par admiration idolâtrique de la liberté et de la Constitution américaines, mais aussi par mépris du projet de Confédération canadienne alors en train d'agiter l'opinion. Entre les deux associations de peuples il se ralliait à la fédération américaine, parce qu'elle lui paraissait d'une inspiration poli-

<sup>1</sup> Nous disons: "si nous comprenons bien", car Louis-Joseph Papineau n'est pas toujours maître de sa langue et il arrive, ainsi qu'on peut le voir en cet extrait d'une de ses lettres, que sa phrase ne se défend pas toujours du rebus.

tique plus haute et la loi inéluctable de l'avenir.

Ici la pensée de Papineau perdait contact avec le réel. Cette erreur de vision l'isola de ses compatriotes. Non moins cependant qu'une autre erreur de son esprit et qu'on a appelée d'un mot fort excessif : son anticléricalisme. Prochainement, nous l'espérons, nous essaierons de définir les idées religieuses de Papineau. Pour le moment, n'étudiant en lui que l'homme politique, il nous suffit de fixer, en ce domaine précis, la réalité de ses doctrines et de ses attitudes.

Dans la crise d'anticléricalisme qui sévit en notre pays, aux environs de la Confédération, quelle fut la responsabilité de celui qu'une petite phalange acclamait alors volontiers comme son coryphée ? Cette fois encore nous croyons que la correspondance de Papineau atténuera de beaucoup la sévérité des anciens jugements. Sans doute le tribun ne se défendit pas toujours de quelques intempérances de langage à l'adresse des membres du clergé. Il y avait en lui un frondeur mal contenu. A feuilleter, dans sa bibliothèque, certaine *Vie de Voltaire*, par exemple, on trouverait en marge quelques annotations qui étonnent de la part d'un esprit aussi libre et d'un tel gentilhomme. Il n'en va pas moins cependant que rarement il approuva et plus souvent blâma les manifestations de la jeunesse radicale, à l'heure même où celle-ci exploitait le nom du grand homme comme un drapeau. Quand, dans la *Minerve* de 1839, Ludger Duvernay foudroya sur le clergé qu'il tient responsable des malheurs du temps, Papineau réprovoque la fausse tactique du journaliste.<sup>2</sup> Quand l'*Avenir* prône ses théories antichrétiennes et antisociales, Papineau déclare nettement que "l'exagération des vues réformatrices de l'*Avenir* est aussi dangereuse que l'organisation du despotisme administratif si rapidement avancé par Mr Lafontaine." Et il conclut sé-

<sup>2</sup> Voir Lettre du 19 avril 1839.

vèrement : "La société me paraît en pleine dissolution sous l'action simultanée des démolisseurs de la morale." <sup>3</sup>

Les rouges, ajoutera-t-il bientôt, précipitent leur servage par leur anticléricisme et leur antiseigneurialisme, car le clergé et les seigneurs sont la sauvegarde du pays. <sup>4</sup>

A Doutré et à Lareau qui consultent le solitaire de Montebello sur la composition de leur *Histoire générale du Droit canadien*, il répond : "Ne soyez ni cléricaux ni anticléricaux, soyez vrais." Sur la question religieuse, il existe, du reste, de Papineau, une explication plus franche et d'une valeur incontestable puisqu'on la trouve en une lettre intime à son fils, Amédée. A ce dernier qui avait accueilli trop lestement quelques racontars sur le compte de Mgr Bedini, légat à Washington, alors de passage en notre pays et que l'on venait de fêter, Louis-Joseph Papineau écrivait : "Quant aux honneurs qu'on lui a rendus (au délégué) au Canada, c'est bien. Le catholicisme est partie de notre nationalité qu'il faut avouer en toute occasion. L'opposition au catholicisme est moins souvent indépendance de conviction et de caractère que flagornerie pour un gouvernement protestant, ce qui, pour un Canadien, serait lâcheté." <sup>5</sup>

\* \* \*

Voilà des paroles, espérons-nous, qui rendront l'histoire plus sereine et plus juste pour celui qui les a écrites. Certes, ne fermons pas les yeux sur les erreurs et les fautes parce que ceux qui les ont commises, ont pris place depuis sur un socle. Mais, dans la mesure où le permet la justice, gardons cette faculté noble et saine qu'est le goût d'admirer.

<sup>3</sup> Voir Lettres à Madame Papineau, 5 et 10 juillet 1851.

<sup>4</sup> Voir Lettre à son fils Amédée, décembre 1854.

<sup>5</sup> Lettre du 7 septembre 1853.

Nous croyons l'avoir démontré : une grande réalité domine de haut ce que l'on pourrait appeler les imprudences, les erreurs stratégiques de Louis-Joseph Papineau. Nous devons à cet homme les sentiments, l'état d'âme qui pendant un demi-siècle soutint nos pères et les fit survivre. Quand un homme a rendu ce service à sa race, elle garde encore le droit de lui demander compte de ses fautes; elle a perdu celui de lui marchander la gratitude et peut-être la gloire. Louis-Joseph Papineau est entré dans le coefficient de notre prestige historique. Il faut qu'il y reste. L'heure ne viendra jamais d'abattre cette statue. Nous croyons, au contraire, que le prochain avenir réserve à son souvenir un renouveau, sinon une revanche. Sa gloire gagnera parmi nous tout ce que gagnera le sentiment de l'indépendance politique. C'est un instinct des peuples, aux heures troublantes de leur vie, de se retourner vers les grands noms de leur passé. Dans Eschyle, quand les Perses ont besoin des suprêmes conseils, ils font surgir devant eux "l'âme illustre" du grand Darius, de "celui dont la terre Persique n'a jamais contenu de semblable." Si un jour notre pays et peut-être aussi notre race doivent graviter vers leurs destinées naturelles, spontanément nous nous retournerons vers les doctrines et les hommes qui, de loin, auront préparé cette aube fraîche. Ce jour-là le socle de Louis-Joseph Papineau montera d'une coudée.

Lionel GROULX, *ptre.*

*Paris 6e, 9, rue Jean-Bart*

*25 septembre 1921.*